

# Formations 2019

Pour les représentants du personnel  
au CSE et les DS



Organisme de qualité  
agrégé par la DIRECCTE  
et référencé Datadock

*Exercer son mandat CSE*

*S'impliquer en matière de SSCT*

*Représenter les intérêts des salariés*

*Négocier et convaincre*



53, boulevard Suchet - 75016 Paris  
01 45 20 02 20 - [www.ecoledesce.com](http://www.ecoledesce.com)

## Les élus de ces entreprises se sont formés avec L'école des CE

Retrouvez leurs témoignages sur [www.ecoledesce.com](http://www.ecoledesce.com)

### Industrie

UPSA, Badoit, Saint Hubert, Vynova, Karcher, Unibeton, Knauf Ile de France

### Distribution-commerce

Engie, Trapil, Orange connectivity WS, La Compagnie du Lit, Chopard France, Castorama, Gerard Darel, But, Cofely GDF SUEZ, Direct Energie, Skiset, Monoprix Richelieu Drouot

### Transport automobile et aérien

Schenker, Renault trucks défense, Renault Villiers, FCA France, Peugeot Le Havre, Peugeot Auxerre, Cofiroute, Vitalis transports poitevins Airbus, Aéroport de Bordeaux, CCM, Airlines, Servair2, Norbert, Dentressangle chimie, ACNA Roissy, Daher aerospace, XPO logistics, CDEP MRF RATP

### Hôtellerie - restauration

Hôtel Royal Monceau, Lafayette Gourmet, Flunch, Restaurant Le Sud, Le pied de Cochon, Chez Jenny

### Tourisme et culture

Palais Omnisport Paris Bercy, Opéra de Lille, Comité martiniquais du tourisme, Compagnie des vacances

### Services - éducation

UNIFAF, ESSEC Business School, Europcar, Yahoo, Meetic, Sony Music, SII, Ogilvy, Hays TT, BVA mystery shopping, MAIF, Crédit foncier de France, Caterpillar Finance France, Altran, LexisNexis, Vidal, Le Quotidien de la Réunion, ADP-GSI

### Médical et social

Association des paralysés de France, Fondation Saint Jean de Dieu centre Lecourbe, Clinique de Saint-Germain en Laye, Hôpital privé Parly 2, Institut Gustave Roussy, Pôle Emploi Réunion Mayotte, CPAM Yonne, URSSAF des Ardennes, UDAF 91 et 75, CAF de Guyane, Croix Rouge F. Dom 92, ADAPEI 45 Les papillons blancs, Aide à domicile, OPH Villejuif, Hauts-de-Seine Habitat OPH, Première urgence internationale

## Des spécialistes à vos côtés

L'école des CE est une équipe de juristes, experts-comptables, anciens élus ayant eu des responsabilités particulières dans le dialogue social.

Nous sommes spécialistes de la formation dans notre domaine depuis 30 ans.

Notre métier de base dans le conseil nous a permis d'allier la compétence de la grande entreprise et du quotidien des CE et CSE, double compétence nécessaire pour accompagner les instances représentatives du personnel.

# **Edito**

## **CSE 2019 : la préparation pour les uns, la mise en place pour les autres**

### **Ça y est, nous avons fait connaissance avec les nouveaux CSE !**

Pour ceux qui sont toujours en CE-DP-CHSCT, c'est le moment de tirer partie de leur expérience pour ne pas négliger la préparation des élections.

Beaucoup d'entre vous, parmi les CSE de plus petite taille, n'avaient pas suffisamment préparé leurs élections et se retrouvent souvent avec des moyens étirés pour réaliser leur mandat. Dans les plus grandes entreprises, les négociations sont souvent menées sur des mesures que l'on oublie de quantifier : il faut que les représentants du personnel fassent des simulations de ce qu'ils proposent pour négocier sur des bases tangibles.

Les autres, déjà constitués en CSE, doivent faire face à des difficultés de mise en place. C'est à eux de travailler sur leur organisation interne pour exercer leurs attributions économiques, juridiques, sociales et culturelles.

### **Notre offre de formation vous accompagne dans la préparation et la mise en place**

Pour les instances CE, DP et CHSCT, nous avons prévu la formation « Préparer son mandat CSE », qui permet d'appréhender les changements, de prévoir les thèmes que vous souhaiterez privilégier dans la négociation de la mise en place et de vous aider à préparer votre argumentaire.

Pour les CSE déjà élus, les formations « Maîtriser les bases du CSE » et « Formation santé – sécurité et conditions de travail » sont incontournables ; il suffit de choisir la version adaptée au nombre de salariés de votre entreprise. Ces formations de bases seront complétées par le nouvel atelier « règlement intérieur du CSE », pour bâtrir en une journée, avec un professionnel, votre projet prêt à être voté en réunion.

Vous retrouverez ces formations en « inter », dans notre salle à Paris en rencontre avec d'autres CE et CSE, ou en « intra » dans votre entreprise, selon un planning qui vous convient.

### **Un accompagnement personnalisé, par des experts du conseil**

De plus en plus, les CSE doivent être conseillés et accompagnés, comme leur employeur. A L'école des CE, les intervenants, pédagogues reconnus, exercent également en tant que conseils aux instances représentatives. Les formations sont toujours personnalisées : au-delà de la formation, nous partageons avec vous notre expérience et vous délivrons les éléments stratégiques pour l'exercice de votre mandat.

**Alors, bonne lecture et bon choix !**



Anne-Catherine BENOIST-LUCY  
Responsable des formations  
Expert-comptable

# Sommaire des formations

Formation des élus : qui décide et qui finance?	P 5
Comment choisir sa formation?	P 6

<b>Exercer son mandat</b>	CSE 11 à 49 s.	CSE 50 à 299 s.	CSE 300 s. et +	DS
• CSE moins de 50 : maîtriser les bases du mandat (1j) ..... <b>indispensable</b>	•			P 7
• CSE 50 et plus : maîtriser les bases du mandat (2j) ..... <b>indispensable</b>		•	•	P 8
• Secrétaire du CSE : la fonction clé (1j) .....	•	•		P 9
• Trésorier du CSE : rôle et obligations (1j) .....	•	•		P 10
• Atelier règlement intérieur du CSE : s'organiser et s'imposer (1 à 2j) ..... <b>efficace !</b>	•	•		P 11
• Le rôle et le fonctionnement des commissions hors CSSCT (1j) .....		•		P 12
• Gérer et développer les activités sociales et culturelles (1j) .....	•	•		P 13
• Formation économique complète du CSE - entreprises de 50 salariés et plus (5j) ..... <b>nouveau !</b>	•	•		P 14
<b>S'impliquer en matière de SSCT</b>	CSE 11 à 49 s.	CSE 50 à 299 s.	CSE 300 s. et +	DS
• CSE 11 à 299 : formation SSCT agréée (3j) ..... <b>indispensable</b>	•	•		P 15
• CSE 300 et plus : formation SSCT agréée (5j) ..... <b>indispensable</b>		•		P 16
• Les risques psychosociaux : les comprendre et les prévenir (1j) .....	•	•	•	P 17

<b>Représenter les intérêts des salariés</b>	<b>CSE 11 à 49 s.</b>	<b>CSE 50 à 299 s.</b>	<b>CSE 300 s. et +</b>	<b>DS</b>	
• L'essentiel du droit du travail (2j) ..... <b>mis à jour !</b>	•	•	•		P 19
• La réforme du code du travail par les ordonnances Macron (1j) ..... <b>actu !</b>	•	•	•	•	P 20
• Savoir lire les comptes de l'entreprise (1j) .....		•	•		P 21
• Les 3 consultations périodiques du CSE : intérêt et points de vigilance (1j) ..... <b>mis à jour !</b>		•	•		P 22
• La base de données économiques et sociales (BDES) : bien s'en servir pour mieux négocier (1j) .. <b>mis à jour !</b>		•	•	•	P 23
• Participation, intéressement, épargne salariale : maîtriser pour mieux négocier (1j) .....	•	•	•	•	P 24
• La formation professionnelle : maîtriser les règles (1j) .....	•	•	•		P 25
• Atelier comprendre et analyser son plan de formation (1 à 2j) .....	•	•	•		P 26
• L'égalité professionnelle : connaître les obligations et les actions (1j) .....	•	•	•	•	P 27
<b>Négocier et convaincre</b>	<b>CSE 11 à 49 s.</b>	<b>CSE 50 à 299 s.</b>	<b>CSE 300 s. et +</b>	<b>DS</b>	
• Préparer son mandat CSE : bien négocier les accords et le protocole préélectoral (1j)..... <b>indispensable</b>	•	•	•	•	P 29
• Les élections du CSE : les enjeux stratégiques de leur préparation (1j) ..... <b>mis à jour !</b>		•	•	•	P 30
• Les techniques de la négociation collective (1j) .....	•	•	•	•	P 31
• Les enjeux de la négociation collective (1 à 2j) .....	•	•	•	•	P 32
• Gestion du stress et prise de parole : développer sa force de conviction (2j) ..... <b>à essayer !</b>	•	•	•	•	P 33
<b>Bulletin d'inscription</b>					P 35
<b>Conditions générales</b>					P 37
<b>Calendrier 2019</b>					P 40

# Formation des élus : qui décide et qui finance ?

L'école des CE est un organisme de formation continue agréé par la DIRECCTE et répondant aux nouvelles normes de qualité :

- Déclaration d'activité n° 11921618492
- Agrément formation CE n° 2008789
- Agrément formation CHSCT n°2013327
- Référencé Datadock n°0033205

Nous vous  
fournissons les  
modèles de  
courrier sur simple  
demande

*Dans tous les cas  
prévus par la loi,  
ce sont les élus qui décident,  
même quand l'entreprise  
finance la formation*

## Formation économique des titulaires CSE (entreprises de 50 salariés et plus)

- Congé pour formation économique de 5 jours tous les 4 ans de mandat (en plus des heures de délégation) il est possible avec le CSE d'intégrer les suppléants sur des heures de délégation transmises par les titulaires
- Organisme de formation choisi par les élus
- Coût pédagogique pris en charge par le CSE (sur le budget des attributions économiques et professionnelles - ancien budget de fonctionnement)

## Formation santé, sécurité, conditions de travail (SSCT) pour les titulaires et les suppléants (entreprises de 11 salariés et plus)

- Congé pour formation de 3 à 5 jours selon la taille de l'établissement (plus ou moins 300 salariés)
- Organisme de formation choisi par les élus
  - Coût pédagogique pris en charge par l'entreprise (dans la limite de 36 fois le SMIC horaire brut par jour – nos tarifs respectent cette limite)

Droits épuisés ?  
Intégration des suppléants ?  
Demandez-nous, d'autres solutions sont possibles

# Comment choisir sa formation ?

En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

**Que vous soyez seul  
ou plusieurs à vouloir  
vous former,**

**Que vous vouliez  
vous déplacer ou non,**

**Nous pouvons  
vous aider à choisir  
LA MEILLEURE SOLUTION  
pour votre projet  
de formation.**

## En INTRA dans votre entreprise ou en DEDIEE dans notre salle : votre formation personnalisée

Vous pouvez choisir parmi tous les thèmes de notre catalogue ou tout autre sujet d'actualité dans votre entreprise.

- La formation INTRA est adaptée aux besoins spécifiques de votre CSE et permet de consolider votre esprit d'équipe.
- Selon un planning qui vous convient et qui peut être étalé dans le temps, nous nous déplaçons dans votre entreprise sur toute la France ou vous recevons en formation dédiée dans notre salle à Paris.
- Nos tarifs sont compétitifs : un devis vous sera adressé sur demande.

## En INTER avec d'autres élus dans notre salle : des rencontres enrichissantes

- Particulièrement riche en échanges autour d'un thème commun, la formation INTER réunit des élus de CSE différents.
- Inscrivez-vous pour un tarif de 395€ par jour.  
Bénéficiez de notre réduction spéciale de 50% sur le 4ème inscrit !

## L'atelier pratique : un échange constructif

- Vous souhaitez organiser votre CSE ? Définir les rôles et attributions de chacun ? Refondre le règlement intérieur ? Analyser un document remis par votre employeur ?
- Nous vous réunissons pour un atelier pratique et concret dans le lieu de votre choix.

## Exercer son mandat

# CSE MOINS DE 50 : MAITRISER LES BASES DU MANDAT – 1J



« J'ai appris beaucoup de choses, notamment en terme de droit du travail mais aussi et surtout mes droits en tant que CSE. Je me sens plus à l'aise dans mes fonctions et prêt à assumer mes responsabilités »  
(Elu CSE Fashion Network)

## Objectifs

- Maîtriser les attributions et les moyens mis à la disposition des membres du CSE
- Savoir jouer son rôle de représentant de proximité
- Connaître les attributions spécifiques et le droit d'alerte

## Participants

- Membres du CSE d'entreprise de 11 à 49 salariés

## Intervenant

- Juriste en droit social

## Tarifs

En Inter : 395€/pers..... à Paris ..... | 20 fév. | 22 mars | 11 avr. | 27 mai | 19 juin | 11 sept. | 16 oct. | 27 nov. | 16 dec.

## Lieux

En Intra : Sur demande..... dans votre entreprise..... dates aux choix  
ou notre salle à Paris

## Programme

### Connaître les fondements de l'institution

- Le CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés : le rôle de proximité
- Le cadre de la mise en place du CSE : entreprise, établissement, unité économique et sociale
- Les caractéristiques du mandat d'élu au CSE (durée, cumul, statut du suppléant)

### Les attributions du CSE de moins de 50 salariés : un rôle de proximité

- La présentation des réclamations individuelles et collectives. Rôle exclusif ; quel délégué pour quelle réclamation ?
- L'action du membre du CSE auprès de l'inspecteur du travail, l'interlocuteur privilégié
- Les attributions spécifiques du CSE de moins de 50 salariés (consultations, droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes, le sujet des congés payés)
- Quels documents doivent être à la disposition des membres du CSE ?

## Dates

Indispensable !  
Le rôle des anciens DP

En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

## Programme détaillé sur demande !

### Les moyens d'exercice des fonctions de membre du CSE

- Les réunions CSE-employeur : organisation, convocations
- Les questions écrites et réponses de l'employeur (délai, forme)
- Les heures de délégation des membres du CSE (le nombre d'heures, la présomption de bonne utilisation, comment prévenir sa direction ?)
- Local et moyens de communication

### La protection des membres du CSE

- La protection contre le licenciement
- Le délit d'entrave

## Exercer son mandat

# CSE 50 ET PLUS : MAITRISER LES BASES DU MANDAT – 2J



« Stage très utile pour faire la mise en place du CSE »  
(Elu CSE Vitalis – Transports poitevins)

## Objectifs

- Maîtriser les droits et obligations du comité social et économique (CSE)
- Connaître son propre statut
- Connaître les principales consultations et comprendre leur utilité
- Comprendre le rôle concernant la santé et la sécurité
- Savoir décider et gérer les activités sociales conformément à la réglementation
- Etre à jour des nouvelles lois et décrets au jour de votre formation

## Participants

- Membres du CSE d'entreprise de 50 salariés et plus

## Intervenants

- Juriste en droit social
- Expert-comptable

## Tarifs

En Inter : 790€/pers. .... à Paris

..... à Lille .....

En Intra : Sur demande.... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris

## Lieux

## Programme

### Les différentes instances représentatives

- Le CSE en remplacement des CE-DP-CHSCT : comparaison
- L'importance de l'accord de mise en place et des accords ultérieurs

### Composition du CSE et statut des membres

- Les droits liés au statut d'élu du CSE
- Les obligations et la responsabilité des membres du CSE
- La protection des missions du CSE et de ses membres

### Les attributions du CSE

- Les activités sociales et culturelles : définition, bénéficiaires, risques
- Les attributions économiques et professionnelles : la BDES, les informations et consultations, les droits d'alerte, le recours aux experts

## Dates

- |  |
|--|
| .....   28-29 janv.   14-15 fév.   25-26 mars   15-16 avr.   16-17 mai   17-18 juin   11-12 juil.   26-27 août |
| .....   19-20 sept.   14-15 oct.   28-29 nov.   09-10 déc.   |
| .....   18-19 mars   13-14 juin   16-17 sept.   12-13 nov.   |

dates aux choix

Indispensable !  
Nouveau CSE  
en place



En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

## Programme détaillé sur demande !

### Le fonctionnement du CSE

- Organisation : règlement intérieur
- Composition du CSE : membres et commissions
- Réunions du CSE : ordre du jour, PV, délibérations
- Moyens matériels : local, dépenses à la charge de l'employeur

### Le ressources du comité

- Les 2 budgets du CSE : quels taux ? quelle masse salariale ?
- Séparation des budgets et possibilité de transfert des reliquats
- Les comptes annuels du CSE : normes comptables obligatoires

## Pour aller plus loin ...

Atelier règlement intérieur  
voir page 11



« Cette formation m'a beaucoup apporté. J'ai eu de nombreuses réponses à mes questions »  
(Elue Toshiba)

En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

## Objectifs

- Maîtriser le rôle et la responsabilité du secrétaire du CSE
- Concevoir l'ordre du jour
- Maîtriser la tenue des réunions du CSE
- Apprendre à rédiger le PV
- Cerner le rôle de gestionnaire du CSE

## Participants

- Secrétaire du CSE,  
et secrétaire-adjoint

## Intervenants

- Juriste en droit social
- Expert-comptable

## Programme

### Connaître les particularités de la fonction

- Désignation
- Remplacement
- Responsabilité

### Etre porte-parole du CSE

#### Les réunions : de l'ordre du jour au PV

- Etablir l'ordre du jour
  - > savoir rédiger une question
  - > connaître les consultations du CSE pour les prévoir
  - > proposer un règlement intérieur

- Connaître les modalités de convocation par l'employeur
- Tenir la réunion
- Délibérer et voter
- Rédiger le PV
- Communiquer

### Gérer les affaires courantes du CSE

- La gestion du CSE au quotidien
- Le rôle financier avec ou sans trésorier
- Le représentant du CSE en justice

## Pour aller plus loin ...

Atelier « règlement intérieur »  
voir page 11

## Tarifs

En Inter : 395€/pers. .... à Paris .....  
..... à Lille .....

## Lieux

..... à Paris .....  
..... à Lille .....

## Dates

18 fév.	18 avr.	24 juin	29 août	03 oct.	25 nov.
01 fév.	27 juin	14 nov.			

En Intra : Sur demande..... dans votre entreprise..... dates aux choix  
ou notre salle à Paris



« Bonne formation synthétique qui permettra de faire le bilan de fin d'année »  
(Elu Altim consulting)

## Objectifs

- Mettre en place une organisation comptable simple et efficace
- Maîtriser les obligations comptables du CSE, et la séparation des budgets
- Utiliser les outils nécessaires à la gestion analytique et budgétaire des ASC
- Appréhender les risques URSSAF

## Participants

- Trésorier et secrétaire du CSE
- Toute personne s'occupant de la gestion du CSE

## Intervenant

- Expert-comptable

## Tarifs

**En Inter** : 395€/pers. .... à Paris ..... | 19 fév. | 19 avr. | 25 juin | 30 août | 4 oct. | 26 nov.  
..... à Lille ..... | 04 fév. | 28 juin | 15 nov.

**En Intra** : Sur demande..... dans votre entreprise..... ou notre salle à Paris ..... dates aux choix

## Lieux

## Programme

### Tenir la comptabilité du CSE

- Respecter les obligations et principes comptables
- Développer la comptabilité du CSE
- Connaître le statut fiscal du CSE

### Sécuriser la gestion du CSE

- Mettre en place des contrôles périodiques
- Faciliter et sécuriser les relations avec la banque
- Gérer le risque URSSAF lié aux ASC

### Communiquer sur l'activité du CSE

- Le compte rendu annuel
- Le budget prévisionnel

### Cas pratique : Le CSE BIENGERE

- Rapprochement bancaire et opérations de fin d'année
- Compte de résultat et bilan
- Comparaison budget/réel

## Pour aller plus loin ...

Atelier « règlement intérieur »  
voir page 11

*Besoin d'un expert-comptable pour le CSE (organisation, mise en place de votre nouveau logiciel, nouvelles normes, attestation d'expert-comptable) ?*

**Contactez-nous au 01 45 20 02 20**

**Nous vous mettrons en relation avec nos spécialistes de L'expert-CE**

## Dates

En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

## Exercer son mandat

# ATELIER REGLEMENT INTERIEUR DU CSE : S'ORGANISER ET S'IMPOSER – 1 À 2J



« J'ai appris beaucoup de choses et nous repartons avec du concret : notre règlement intérieur !  
Formatrice experte et efficace. » (Elus Hays TT)

En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

### Objectifs

- Construire et rédiger le règlement intérieur de votre CSE
- Définir les fonctions de chacun
- Préciser le cadre des relations avec la direction
- Se conformer à la nouvelle réglementation

### Participants

- Membres du CSE qui ont déjà suivi une formation de base sur le mandat des élus de CSE

### Intervenants

- Juriste en droit social
- Expert-comptable

### Programme

Le programme des ateliers est adapté au contexte de chaque CSE.

#### La définition des rôles et des pouvoirs

- Le secrétaire
- Le trésorier
- Les adjoints
- Les autres élus

#### Le fonctionnement du CSE

- Organisation des réunions, règles de vote et de majorité
- Commissions obligatoires / facultatives : composition, fonctionnement et rôle
- Relations avec l'employeur

#### La gestion du CSE

- Pouvoirs d'engagement des dépenses et pouvoirs bancaires
- Définition et modalités de versement des budgets
- L'arrêté des comptes selon les nouvelles normes

Remise du document Word élaboré ensemble :  
« Projet de règlement intérieur du CSE »

- L'école des CE vous propose de rédiger un règlement intérieur qui comporte des clauses que vous ne trouverez dans aucun modèle, pour faire respecter le rôle du CSE et le statut des élus

### Tarifs

### Lieux

### Dates

**En Intra :** Sur demande..... dans votre entreprise..... dates aux choix  
ou notre salle à Paris



## Objectifs

- Bien organiser les commissions qui aideront le CSE ou le CCSE dans son rôle consultatif
- Utiliser les moyens mis à la disposition du CSE et du CCSE par la Loi
- Connaitre la différence: commissions obligatoires/facultatives

## Participants

- Membres du CSE et du CCSE

## Intervenants

- Juriste en droit social
- Expert-comptable

## Tarifs

**En Intra :** Sur demande..... dans votre entreprise..... dates aux choix  
ou notre salle à Paris

## Lieux

## Dates

## Programme

### Les commissions obligatoires/facultatives

#### La commission formation

- Son rôle : la formation professionnelle
- Sa composition
- Les règles de fonctionnement : à définir par le CSE/CCSE

#### La commission égalité professionnelle

- Son rôle : la situation comparée des hommes et des femmes
- Sa composition
- Ses règles de fonctionnement : à définir par le CSE/CCSE

#### La commission logement

- Son rôle : faciliter le logement des salariés
- Sa composition
- Ses règles de fonctionnement : à définir par le CSE/CCSE

#### La commission économique

- Son rôle : assister le CSE/CCSE dans tous les sujets d'ordre économique
- Sa composition
- Ses règles de fonctionnement fixées par la Loi

## Pour aller plus loin ...

Atelier « règlement intérieur »  
voir page 11

## Exercer son mandat

# GÉRER ET DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES - 1i



## Objectifs

- Recenser les possibilités offertes en matière d'activités sociales et culturelles (ASC)
- Appréhender la responsabilité du CSE dans l'organisation des ASC
- Savoir organiser la gestion des ASC
- Appréhender les risques URSSAF

## Participants

- Membres du CSE
- Membres du CE
- Membres des commissions concernées

## Intervenants

- Juriste en droit social
- Expert-comptable

## Programme

### Définition des ASC

- Caractéristiques
- Bénéficiaires
- Critères de choix
- Recensement des activités possibles
- Calcul du budget

### Le CSE face au risque URSSAF

- Prestations du CSE : sont-elles soumises à cotisations sociales ?
- Que faire en cas de contrôle URSSAF ?
- Qui est responsable en cas de redressement URSSAF ?

### La responsabilité du CSE lors de l'organisation des ASC

- Les dommages possibles
- Responsabilité civile
- Responsabilité pénale

### Comment développer les ASC ?

- Le rôle des commissions
- Les prestataires
- Les activités communes à plusieurs CSE

### Comment organiser la gestion des ASC ?

- Gestion informatisée ou non
- Budget et comptabilité analytique
- Cas pratique : le modèle du CSE BIENGERE

*Besoin d'un expert-comptable pour le CSE (organisation, mise en place de votre nouveau logiciel, nouvelles normes, attestation d'expert-comptable) ?*

*Contactez-nous au 01 45 20 02 20*

*Nous vous mettrons en relation avec nos spécialistes de L'Expert CE*

## Tarifs

- En Inter : 395€/pers..... à Paris .....  
En Intra : Sur demande.... dans votre entreprise..... dates aux choix  
ou notre salle à Paris

## Lieux

## Dates

- | 01 fév. | 28 mai | 18 oct. | 12 déc.

## Exercer son mandat

# FORMATION ECONOMIQUE COMPLETE DU CSE 50 ET PLUS - 5J



## Objectifs

- Maîtriser les droits et obligations du CSE et les enjeux de la fusion des IRP
- Connaître son statut en tant qu'élu au CSE
- Connaître les principales consultations et comprendre leur utilité
- Savoir se servir des documents économiques et financiers de l'entreprise et de la BDES
- Savoir lire les comptes de l'entreprise
- Etre à jour des nouvelles lois et décrets au jour de votre formation

## Participants

- Membres du CSE d'entreprise de 50 salariés et plus

## Intervenants

- Juriste en droit social
- Expert-comptable

## Tarifs

- En Inter :** 1 975€/pers..... à Paris .....  
**En Intra :** Sur demande..... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris

## Lieux

## Programme

### MAITRISER LES BASES DU MANDAT CSE DE 50 SALARIES ET PLUS (3 JOURS)

- Le CSE en remplacement des CE-DP-CHSCT
- Composition du CSE et statut des membres (droits, obligations, protection)
- Les attributions du CSE
  - > Les activités sociales et culturelles : définition, bénéficiaires, risques
  - > Les attributions économiques et professionnelles : marche générale de l'entreprise et santé, sécurité, conditions de travail
  - > les attributions juridiques du CSE : les réclamations individuelles et collectives
- Le fonctionnement du CSE (organisation, composition, réunions, moyens matériels)
- Les ressources du comité (budgets, séparation, transfert, comptes annuels)

## Dates

- |17-21 juin |09-13 sept. |02-06 déc.  
dates aux choix

## Programme détaillé sur demande !

### SAVOIR UTILISER LA BDES ET LIRE LES COMPTES DE L'ENTREPRISE (2 jours)

#### Bien utiliser la BDES

- Contenu obligatoire, mise à jour de la BDES
- Que faire en cas d'absence de BDES ou de BDES incomplète ?
- La confidentialité et l'obligation de discrétion
- La BDES au service des 3 consultations périodiques du CSE

#### Savoir lire les comptes de l'entreprise

- Nous travaillerons directement avec les comptes de votre entreprise s'ils sont disponibles
- Comprendre les mécanismes et acquérir le vocabulaire de base (Bilan Actif-Passif, compte de résultat, annexe)
- L'analyse du compte de résultat (L'entreprise est-elle rentable ? Comment analyser la structure des coûts ?)
- L'analyse du bilan (De quoi est composé le patrimoine de l'entreprise ? L'entreprise dégage-t-elle de la trésorerie ?)
- La participation : quels sont les éléments du bilan et du compte de résultat qui influent sur son calcul ? Pourquoi est-elle nulle, en augmentation ou en diminution ?

Possibilité d'étailler le planning dans le temps !



« Très constructif et très intéressant »  
(Elu GIBAG Orly)

### Objectifs

- Prendre en main ses attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail au sein du CSE
- Prendre en main sa mission de protection du bien-être des salariés et d'amélioration des conditions de travail
- Savoir appliquer des méthodes objectives d'analyse, d'enquête et d'inspection

### Participants

- Membres du CSE titulaires et suppléants d'entreprises de 11 à 299 salariés

### Intervenants

- Juriste en droit social (partie sur les droits des élus, du CSE, leur rôle et leurs moyens)
- Psychologue du travail (partie sur la santé au travail)

### Tarifs

En Inter : 1 080€/pers..... à Paris .....

En Intra : Sur demande..... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris

### Lieux

### Programme

#### L'implantation et la mise en place du CSE

- Du CHSCT au CSE : comment pallier la perte de moyens ? Comment assurer la représentation sur le terrain en matière de santé, sécurité et conditions de travail ?

#### Rôle et fonctionnement du CSE en matière de SSCT

- Droits et devoirs du CSE et ses relations avec les autres acteurs de la sécurité
- Fonctionnement et les moyens d'action : ordre du jour, moyens matériels, recours à l'expert, protection de la mission
- Moyens d'information du CSE : bien exploiter les ressources documentaires : information générale, registres spécifiques, obligation de discréetion
- Prévention et obligations de l'employeur : en cas de danger grave et imminent, alerte, principes généraux de prévention, obligation de sécurité de résultat
- Se préparer à mettre l'employeur face à ses responsabilités

### Programme détaillé sur demande !

#### Contenu des missions du CSE en matière de SSCT : de l'analyse aux propositions

- Comprendre les enjeux et les risques :
  - > Conséquences de l'activité physique, enjeux humains et économiques, facteurs de risques
  - > Les risques psychosociaux : le stress au travail, le burn-out, la violence au travail, le harcèlement, les addictions
- Trouver les risques et chercher des solutions
  - > Savoir décrire son activité de travail et repérer les situations dangereuses
  - > Analyser une situation de travail
  - > Proposer des axes d'amélioration
- Maîtriser les actions et moyens
  - > Réaliser une inspection
  - > Analyse des accidents : savoir bâtir un arbre des causes
  - > Evaluation des risques : quel outil ?

Formation obligatoirement financée par l'entreprise  
Voir page 5.

Indispensable  
dès 11 salariés

En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

# S'impliquer en matière de SSCT

## CSE DE 300 ET PLUS : FORMATION SSCT GENERALE AGREEE – 5J



« Bonne formation avec des exemples concrets qui m'a beaucoup appris. Excellent formateur qui maîtrise son sujet »  
(Elu DELOITTE)

### Objectifs

- Prendre en main ses attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail au sein du CSE
- Prendre en main sa mission de protection du bien-être des salariés et d'amélioration des conditions de travail
- Savoir appliquer des méthodes objectives d'analyse, d'enquête et d'inspection

### Participants

- Membres du CSE titulaires et suppléants
- Membres de la commission santé, sécurité, conditions de travail (CSSCT)

### Intervenants

- Juriste en droit social (partie sur les droits des élus, du CSE, leur rôle et leurs moyens)
- Psychologue du travail (partie sur la santé au travail)

### Tarifs

En Inter : 1 800€/pers..... à Paris .....

En Intra : Sur demande..... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris

### Lieux

### Programme

#### L'implantation et la mise en place du CSE

- Du CHSCT au CSE : comment pallier la perte de moyens ? Comment assurer la représentation sur le terrain en matière de santé, sécurité et conditions de travail ?

#### Rôle et fonctionnement du CSE et de la CSSCT

- Droits et devoirs du CSE et ses relations avec les autres acteurs de la sécurité
- Fonctionnement et les moyens d'action : ordre du jour, moyens matériels, recours à l'expert, protection de la mission
- Moyens d'information du CSE : bien exploiter les ressources documentaires : information générale, registres spécifiques, obligation de discrétion
- Prévention et obligations de l'employeur : en cas de danger grave et imminent, alerte, principes généraux de prévention, obligation de sécurité de résultat
- Se préparer à mettre l'employeur face à ses responsabilités

Formation obligatoirement financée par l'entreprise  
Voir page 5.

### Dates

| 04-08 fév. | 08-12 avr. | 03-07 juin | 02-06 sept. | 07-11 oct. | 18-22 nov.

dates aux choix

Indispensable  
dès 300 salariés



En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

### Programme détaillé sur demande !

#### Contenu des missions du CSE et de la CSSCT : de l'analyse aux propositions

- Comprendre les enjeux et les risques :
  - > Conséquences de l'activité physique, enjeux humains et économiques, facteurs de risques
  - > Les risques psychosociaux : le stress au travail, le burn-out, la violence au travail, le harcèlement, les addictions
- Trouver les risques et chercher des solutions
  - > Savoir décrire son activité de travail et repérer les situations dangereuses
  - > Analyser une situation de travail
  - > Proposer des axes d'amélioration
- Maîtriser les actions et moyens
  - > Réaliser une inspection
  - > Analyse des accidents : savoir bâtir un arbre des causes
  - > Evaluation des risques : quel outil ?
- Méthodologie / approfondissement
  - > Les 5 étapes de prévention, les approches d'évaluation
  - > La méthode de l'arbre des causes, les précautions et pièges à éviter
  - > L'analyse du DUERP



### Objectifs

- Prendre en main sa mission de protection
- Initiation aux risques psychiques au travail
- Définitions des concepts et notions de bases
- Sensibilisation aux rapports entre l'organisation du travail et la santé psychique

### Participants

- Membres du CSE et de la CSSCT
- Toutes personnes intéressées par les risques psychiques au travail et leur prévention

### Intervenants

- Psychologue du travail
- Consultant en santé et sécurité au travail

### Programme

#### Le contexte

- Tour de table (présentation, travail, attentes, ...)
- Film
- Réactions - débat

#### Comprendre les risques psychosociaux dans l'entreprise

- Notions relatives aux RPS (RPS, travail, santé, stress, souffrance au travail, prévention, méthodes d'intervention,...)
- Nouvelles organisations du travail, nouvelles pathologies

#### La prévention des RPS

- Réflexions autour de la prévention de la souffrance indue au travail
- Le rôle des Membres du CSE et de la CSSCT, de la médecine du travail, actions de prévention, etc..)

### Tarifs

### Lieux

### Dates

**En Intra :** Sur demande..... dans votre entreprise..... dates aux choix  
ou notre salle à Paris



*Pour tout renseignement  
contactez-nous  
au 01 45 20 02 20  
ou sur  
[www.ecoledesce.com](http://www.ecoledesce.com)*

# Représenter les intérêts des salariés

## L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL - 2j



«Je tiens à remercier l'accueil chaleureux des membres de L'école des CE. Merci au formateur qui met à disposition expériences et compétences.» (Elu In Situ)

### Objectifs

- Connaître les points essentiels du droit du travail
- Pouvoir répondre concrètement aux salariés
- Savoir rechercher l'information
- Etre efficace dans son rôle d'interlocuteur entre les salariés et l'employeur

### Participants

- Tous les représentants du personnel

### Intervenant

- Juriste en droit social

### Tarifs

En Inter : 790€/pers..... à Paris .....

En Intra : Sur demande..... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris.....

### Lieux

### Dates

| 25-26 fév. | 13-14 mai | 02-03 déc.

dates aux choix

MIS A JOUR !  
Nouveau code  
du travail

En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20



# Représenter les intérêts des salariés

## LA REFORME DU CODE DU TRAVAIL PAR LES ORDONNANCES MACRON – 1i



« Formation utile avec tous les changements suite aux ordonnances Macron » (Elue Cofiroute)

### Objectifs

- Appréhender les changements du droit du travail induits par les 5 ordonnances Macron (hors réforme des institutions représentatives du personnel, traitée en 1 journée à part)
- Prendre les nouveaux repères en droit du travail pour représenter l'intérêt des salariés
- Comprendre les nouveaux enjeux de la négociation

### Participants

- Membres du CE, du CCE, de la DUP
- DP, DS
- Membres du CSE, du CSEC

### Intervenant

- Juriste en droit social

Actu !  
Réforme du  
droit du travail



En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

### Programme

#### Introduction

La continuité du processus législatif engagé depuis 2013

#### Procédures de licenciement

- Notification du licenciement
- Pluralité de motifs
- Irrégularité de procédure
- Délais de recours en cas de rupture du contrat de travail
- Contentieux

#### Licenciement pour motif économique

- Appréciation des difficultés économiques : périmètre national pour le groupe
- Reclassement

#### L'indemnisation du licenciement

- L'indemnisation de la rupture par le juge (fixation d'un barème, baisse de l'indemnité-plancher en cas de licenciement économique)
- Amélioration de l'indemnité légale de licenciement

#### Le congé de mobilité et la rupture conventionnelle collective

- La rupture conventionnelle collective
- Le congé de mobilité

#### CDD, télétravail et autres mesures

- Assouplissement des règles de requalification du CDD
- Le recours au CDD et au travail temporaire
- Favoriser le télétravail
- Le recours aux contrats à durée indéterminée de chantier ou d'opération
- Congé de formation économique, sociale et syndicale
- Procédure de contestation de l'avis du médecin du travail

#### La négociation collective

- La hiérarchie des normes issue du projet d'ordonnance relative au renforcement de la négociation collective
- La négociation périodique obligatoire en entreprise

#### Les évolutions en matière de pénibilité

### Tarifs

En Inter : 395€/pers..... à Paris .....

### Lieux

..... | 12 fév. | 21 mai | 05 nov.

En Intra : Sur demande.... dans votre entreprise.....

..... dates aux choix

ou notre salle à Paris

### Dates

# Représenter les intérêts des salariés

## SAVOIR LIRE LES COMPTES DE L'ENTREPRISE- 1j



« Stage très intéressant et enrichissant. Très agréable et excellentes qualités pédagogiques. »  
(Elue Cofiroute)

En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

### Objectifs

- Acquérir les bases pour lire les documents économiques et financiers

### Participants

- Membres du CSE
- Membres du CCSE
- Membres de la commission économique

### Intervenant

- Expert-comptable

### Programme

#### Comprendre les mécanismes et acquérir le vocabulaire de base

- Le cheminement d'une opération courante jusqu'au bilan
- Présentation et traduction d'un bilan
- Présentation et traduction d'un compte de résultat

#### Analyser l'activité de l'entreprise : le compte de résultat

- La mesure de l'activité : chiffre d'affaires et marge brute
- Les autres produits et charges d'exploitation
- La formation du résultat net avec les éléments financiers et exceptionnels

#### Analyser la structure financière : le bilan

- L'équilibre emplois-ressources
- Fonds de roulement
- Besoin en fonds de roulement et trésorerie

#### Investissement et financement : le tableau de financement

- Autofinancement et distribution des bénéfices
- Endettement ou augmentation de capital
- Stratégie financière de l'entreprise

### Tarifs

En Inter : 395€/pers..... à Paris .....

### Lieux

..... | 28 fév. | 20 juin | 15 nov.

En Intra : Sur demande.... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris..... dates aux choix

### Dates

### Pour aller plus loin ...

DEMANDEZ-NOUS UN DIAGNOSTIC FLASH  
DE VOTRE ENTREPRISE

# Représenter les intérêts des salariés

## LES 3 CONSULTATIONS PERIODIQUES DU CSE : INTERET ET POINTS DE VIGILANCE – 1J



« Utile d'avoir le lien consultations / infos BDES requises. Bon timing. Le support papier est clair et précis »  
(Elus Cofiroute)



### Objectifs

- Maîtriser le processus pour une consultation utile aux salariés
- Comprendre les 3 consultations périodiques du CSE et leur objectif
- Connaitre les obligations de l'employeur pour les faire respecter
- Savoir bien préparer ces consultations
- Ouvrir des voies de négociation

### Participants

- Membres du CSE
- Membres du CCSE

### Intervenants

- Juriste en droit social
- Expert-comptable

### Programme

#### Introduction

- Comprendre l'intérêt d'une consultation du CSE pour les salariés
- Les conditions pour une bonne consultation

#### La consultation sur les orientations stratégiques

- A quoi sert cette consultation, comment l'aborder ?
- Quel sont les thèmes et les questions-clés ?
- Les obligations de l'employeur en matière d'information : quelles informations de la base de données économiques et sociales (BDES) ?
- Les aménagements possibles par accord
- L'utilité de la désignation d'un expert-comptable

#### La consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise

- Quels sont les thèmes abordés dans cette consultation ?
- Les informations à aller chercher dans la BDES
- L'examen annuel des comptes de l'entreprise comme centre de la consultation
- Le rôle de l'expert-comptable : décoder, expliquer, établir un diagnostic, ouvrir des voies de négociation

#### La consultation sur la politique sociale, l'emploi et les conditions de travail

- Les thèmes abordés : une consultation très étendue
- Niveau de la consultation : CSE ou CCSEC
- Les informations à aller chercher dans la BDES
- Préparer et organiser la consultation : nécessité de prévoir plusieurs réunions
- Se faire accompagner par l'expert-comptable

### Tarifs

En Inter : 395€/pers..... à Paris .....

### Lieux

..... à Paris .....

### Dates

| 27 fév. | 15 mai | 09 sept. | 04 déc.

En Intra : Sur demande..... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris..... dates aux choix

# Représenter les intérêts des salariés

## LA BDES : BIEN S'EN SERVIR POUR MIEUX NÉGOCIER - 1j

MIS A JOUR !  
Pour le CSE !

En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20



### Objectifs

- Connaître le contenu de la BDES pour apprécier sa conformité à la réglementation
- Comprendre et analyser les informations contenues dans la base de données économiques et sociales (BDES)
- Maîtriser ces informations pour les utiliser comme socle des différentes consultations

### Participants

- Membres du CSE
- Membres du CCSE
- Membres de la commission économique
- Délégués syndicaux

### Intervenant

- Expert-comptable

### Tarifs

En Inter : 395€/pers..... à Paris .....

En Intra : Sur demande..... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris.....

### Lieux

### Programme

#### LA BDES : UN OUTIL COMPLET POUR LES ELUS DU PERSONNEL

##### Quel contenu ?

- Des informations complètes sur la vie économique et sociale
- Des informations passées mais aussi prévisionnelles
- La possibilité de modifier le contenu de la BDES par accord

##### Qui est concerné ?

- L'entreprise : l'obligation légale
- Le cas de l'UES
- La possibilité d'étendre cette obligation à d'autres niveaux par accord collectif

##### Quelles obligations pour l'employeur et quels droits pour les élus ?

- Mise en place de la BDES
- Mise à jour de la BDES et respect des délais
- L'accès à la BDES : pour quels élus et selon quelles modalités ?
- La confidentialité et l'obligation de discréction

### Dates

| 13 fév. | 22 mai | 06 nov.

dates aux choix

### COMMENT BIEN EXPLOITER LA BDES ?

#### Savoir analyser et interpréter les informations contenues dans la BDES

- Informations financières
- Informations sociales et rémunérations
- Relations avec le groupe
- Sous-traitance

#### Utiliser la BDES comme socle des 3 consultations annuelles

- Connaitre les modalités de ces consultations
- Emettre un avis
- Proposer des alternatives
- Se faire accompagner par l'expert prévu par la loi
- Appréhender les nouvelles relations avec les organes dirigeants

#### Remise d'un outil pour auditer votre BDES !

# Représenter les intérêts des salariés

## PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT, ÉPARGNE SALARIALE : MAÎTRISER POUR MIEUX NÉGOCIER - 1i

En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20



### Objectifs

Dans le cadre de la négociation et du suivi des accords :

- Comprendre les règles de la participation et de l'intéressement
- Connaître les différents dispositifs de l'épargne salariale

### Participants

- Tous les élus concernés par la négociation et l'application de ces accords

### Intervenant

- Expert-comptable

### Tarifs

En Inter : 395€/pers..... à Paris .....

### Dates

| 12 mars | 13 juin | 13 nov.

En Intra : Sur demande..... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris.....  
dates aux choix

### Programme

#### La participation : obligatoire dès 50 salariés

- Négociation et conclusion de l'accord
- Formule de calcul : minimum légal et possibilités d'aménagement
- Répartition, versement et conditions de déblocage
- Régime fiscal et social
- Information des salariés et des représentants du personnel

#### L'intéressement : facultatif

- Négociation et conclusion de l'accord
- Contenu de l'accord
- Répartition, versement et conditions de déblocage
- Régime fiscal et social
- Information des salariés et des représentants du personnel

#### L'épargne salariale : différents plans possibles (PEE, PEI, PERCO)

- Définition et mise en place
- Alimentation et gestion du plan
- Conditions d'utilisation et de disponibilité des fonds
- Régime fiscal et social
- Information des salariés et des représentants du personnel

#### Les autres dispositifs à connaître

- Le compte épargne temps
- L'actionnariat salarié

#### Le rôle du CSE dans le suivi des accords d'épargne salariale

- Rapport annuel sur la participation
- L'information sur les conditions d'application de l'accord d'intéressement
- La consultation du CSE au moment du renouvellement ou de la prorogation des accords



« Formation riche, claire, interactive..»  
(Elue UDAF 91)

### Objectifs

- Connaître les différentes possibilités offertes aux salariés pour se former
- Connaître les obligations de l'employeur vis-à-vis des salariés et du CSE
- Gérer les réunions obligatoires en matière de formation professionnelle
- Se mettre à jour de la Loi « Avenir professionnel » de 2018 (décrets non encore parus à la date d'édition de ce catalogue)

### Participants

- Membres du CSE et du CCSE
- Membres de la commission formation

### Intervenant

- Juriste en droit social

### Tarifs

En Inter : 395€/pers..... à Paris .....

### Lieux

En Intra : Sur demande..... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris.....

### Dates

| 13 mars | 14 juin | 14 nov.

dates aux choix

En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

### Programme

#### Connaître le cadre de la formation des salariés

- Les possibilités et leurs modalités (CIF, DIF, CPF en euros, VAE,...)
- Le statut du salarié au cours de la période de formation

#### S'assurer que l'employeur répond à ses obligations en matière de formation

- Participation au financement de la formation professionnelle : une contribution unique et obligatoire pour financer la formation professionnelle dans sa globalité
- Adaptation du salarié à son emploi
- Le sujet de la formation lors de l'entretien professionnel obligatoire :
  - > L'entretien tous les 2 ans
  - > L'entretien tous les 6 ans

#### Engager le dialogue avec l'employeur : l'importance du plan de formation

- Les orientations de la formation lors de la consultation sur les orientations stratégiques
- Le plan de formation (refondu qui devient « plan d'adaptation et de développement des compétences ») lors de la consultation sur la politique sociale, l'emploi et les conditions de travail

### Pour aller plus loin ...

Atelier « comprendre et analyser son plan de formation »  
voir page 26



### Objectifs

- Mettre en pratique les connaissances acquises lors du stage sur « La formation professionnelle »
- Analyser le plan de formation de l'entreprise

### Participants

- Membres du CSE et du CCSE
- Membres de la délégation unique
- Membres de la commission formation

### Intervenant

- Juriste en droit social

### Programme

*Le programme des ateliers est adapté au contexte de chaque CSE*

#### La connaissance des besoins des salariés

- Préparation de l'analyse : comment recenser les besoins des salariés de l'entreprise
- Le travail en groupe : rapprochement entre les besoins recensés et le plan de formation
- La synthèse : les propositions à l'employeur

#### L'analyse du plan proprement dite

- Répartition entre les catégories socio-professionnelles
- Respect des procédures
- Mentions obligatoires du plan

### Tarifs

En Intra : Sur demande..... dans votre entreprise..... dates aux choix  
ou notre salle à Paris

### Lieux

### Dates



### Objectifs

- Situer les fondements juridiques de l'égalité professionnelle
- Connaître les obligations de l'employeur en matière d'informations à mettre à disposition dans la BDES
- Comprendre et savoir analyser les données chiffrées sur l'égalité professionnelle

### Participants

- Tous les représentants du personnel

### Intervenant

- Juriste en droit social

### Programme

#### Le principe fondamental : l'égalité entre tous les salariés

- L'interdiction des discriminations : présentation de tous les critères
- Egalité de rémunération : une source permanente de contentieux

#### L'égalité entre les femmes et les hommes

- L'interdiction des discriminations : les critères ramenés à l'égalité hommes-femmes
- Egalité de rémunération : les différents cas concrets concernant l'égalité hommes-femmes
- Quelles sont les dérogations possibles ?
- Les obligations de l'employeur
- Les aides de l'Etat

#### Contrôle, recours et sanctions

- Qui contrôle et qui veille à la bonne application de la réglementation ?
- Quelles sont les possibilités de recours ?
- L'importance des sanctions civiles et pénales

#### L'analyse des données sur l'égalité professionnelle

- Le contenu de la BDES relatif à l'égalité professionnelle point par point
- L'avis des représentants du personnel dans le cadre de la consultation sur la politique sociale, l'emploi et les conditions de travail

### Tarifs

En Inter : 395€/pers..... à Paris .....

### Lieux

..... | 11 mars | 12 juin | 12 nov.

En Intra : Sur demande..... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris..... dates aux choix

### Dates



*Pour tout renseignement  
contactez-nous  
au 01 45 20 02 20  
ou sur  
[www.ecoledesce.com](http://www.ecoledesce.com)*

# Négocier et convaincre

## PREPARER SON MANDAT CSE : BIEN NEGOCIER LES ACCORDS ET LE PROTOCOLE PREELECTORAL – 1J



« Très intéressant et correspondant tout à fait aux attentes.Animateur très professionnel connaissant parfaitement son sujet. Les exemples nombreux cités ont rendu particulièrement vivant ce stage »  
(Elu Renault Trucks Défense)

### Objectifs

- Comprendre les enjeux de l'ordonnance Macron concernant la fusion des IRP
- Préparer les élections du CSE
- Appréhender les changements dans les attributions, les moyens des instances représentatives avec la mise en place d'un CSE

### Participants

- Membres du CSE, du CCSE, de la DUP
- DP, DS
- Futurs membres du CSE ayant déjà exercé un mandat

### Intervenants

- Juriste en droit social
- Expert-comptable

### Tarifs

En Inter : 395€/pers..... à Paris .....

En Intra : Sur demande..... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris .....

### Lieux

### Programme

#### Introduction

Comprendre l'importance accordée à l'accord collectif par les ordonnances Macron

#### Mise en place, composition et fonctionnement du CSE

- Mise en place du CSE : à quelle date ? Mesures transitoires
- Les élections du CSE : des changements peu nombreux mais importants à connaître pour bien préparer le protocole préélectoral
- La composition du CSE
- Le fonctionnement du CSE

#### Les attributions du CSE

- Les attributions du CSE dans les entreprises de 11 à 49 salariés : des délégués du personnel « allégés »
- Les attributions du CSE dans les entreprises de 50 salariés et plus : un grand remaniement
- Les modalités d'exercice des attributions du CSE : l'importance de la négociation

### Dates

14 janv.	11 fév.	21 mars	17 avr.	20 mai	21 juin	10 juil.	28 août	12 sept.
17 oct.	04 nov.	11 déc.						

dates aux choix

Indispensable !  
Avant les  
élections



En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

### Programme détaillé sur demande !

#### Les expertises du CSE

- Les cas de recours à expertise du CSE : nombre d'expertises déterminé par accord
- Modification de la procédure de décision de recours à expertise : élaboration d'un cahier des charges
- La contestation par l'employeur des expertises
- Les droits et obligations des experts précisés
- La prise en charge des expertises du CSE : une participation financière plus importante pour le CSE que l'ex-CE et l'ex-CHSCT

#### Le comité social et économique central

- Composition, mise en place et fonctionnement du CSE central et des CSE d'établissement
- Répartition des attributions entre le CSE central et les CSE d'établissement

#### Deux nouvelles instances : le conseil d'entreprise et le représentant de proximité

- Le conseil d'entreprise : l'instance unique de dialogue
- Le représentant de proximité



### Objectifs

- Bien préparer les élections professionnelles
- Connaître les obligations de l'employeur
- Maîtriser les possibilités de négociation sur les points stratégiques
- Avoir un protocole d'accord préelectoral adapté

### Participants

- Tous les représentants du personnel
- Tous les salariés, syndiqués ou non, qui souhaitent se présenter aux prochaines élections

### Intervenant

- Juriste en droit social

### Tarifs

**En Intra :** Sur demande..... dans votre entreprise..... dates aux choix  
ou notre salle à Paris

### Lieux

### Dates

### Programme

#### Quand et pourquoi l'employeur doit-il déclencher des élections professionnelles ?

- Les élections des différentes instances représentatives du personnel : les instances élues et les instances désignées
- La périodicité des élections professionnelles
- Qui peut être candidat ?
- L'information du personnel, l'affichage
- Les délais à respecter
- Le mode de scrutin : l'importance de constituer des listes

#### La négociation des protocoles d'accords préélectoraux

- Comment se passe la négociation avec les syndicats ?
- Conditions d'adoption et de validité du protocole
- Quels sont les thèmes stratégiques à négocier pour le CSE ?
- A quel moment faut-il négocier l'accord de mise en place du CSE et que contient-il ?

- Les règles de désignation des délégués syndicaux et de représentation de son syndicat auprès de l'employeur
- Le nombre de représentants du personnel à élire
- Les collèges électoraux et la répartition des sièges à pourvoir : un découpage stratégique déterminant pour la représentation

#### Le déroulement des élections professionnelles

- L'établissement des listes et les nouvelles règles de parité
- Le nombre de tours
- La participation des salariés aux élections : l'importance du quorum
- Le décompte des voix et l'attribution des sièges
- La désignation des élus et la proclamation des résultats
- Le PV des élections : la preuve de l'existence du CSE et la mesure de la représentativité syndicale

#### Le contentieux électoral

- Le délai à ne pas dépasser
- La juridiction compétente



### Objectifs

- Maîtriser les techniques de négociation
- S'approprier des méthodes de négociation

### Participants

Tous les partenaires sociaux, syndiqués ou non et notamment :

- Membres du CSE et du CCSE
- Membres de la délégation unique
- Délégués du personnel
- DS, RSS

### Intervenant

- Juriste en droit social

### Programme

#### Approche de la négociation

- Les différentes situations : gagne-gagne, gagne-perd, perd-perd
- Processus de la négociation
- Discussion du problème
- Propositions de solutions
- Négociation d'un compromis
- Finalisation-accord

#### Gestion des conflits

- Les différents types de conflits
- Styles de gestion de conflits
- Types de traitement de conflits
- Gérer un conflit étape par étape
- Négocier autour d'un conflit
- Etre médiateur en gestion de conflit

#### Cas pratique

### Pour aller plus loin ...

Formation « les enjeux de la négociation collective »  
voir page 32

### Tarifs

**En Intra :** Sur demande..... dans votre entreprise..... dates aux choix  
ou notre salle à Paris

### Lieux

### Dates



« Formation déterminante pour les décisions à prendre en CE et NAO »  
(Elu ADAPEI 45)

En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

### Objectifs

- Acquérir les essentiels pour aboutir à une négociation efficace et satisfaisante

### Participants

Tous les partenaires sociaux, syndiqués ou non et notamment :

- Membres du CE et du CCE
- Membres du CSE
- Représentants de section syndicale
- Délégués syndicaux

### Intervenant

- Juriste en droit social

### Tarifs

**En Intra :** Sur demande..... dans votre entreprise..... dates aux choix  
ou notre salle à Paris

### Lieux

### Dates

### Programme

#### Introduction

Les changements dans la hiérarchie des normes induits par les ordonnances Macron

#### Négociation et conclusion

- Cadre, partenaires, déroulement, forme des accords, entrée en vigueur et durée d'application

#### Négociations obligatoires

- Entreprises concernées, objet de la négociation, déroulement et résultats, sanctions

#### Révision

- Conditions, signataires autorisés, portée

#### Désignation

- Procédure, effets d'une désignation par l'ensemble des signataires ou par une partie seulement

### APPLICATION DES ACCORDS DANS L'ENTREPRISE

#### Détermination des accords applicables

- Accords signés par l'employeur, accords de branche étendus ou élargis, application volontaire, accords atypiques, accords non déposés

#### Conditions d'application des accords

- Conditions relatives aux accords, à l'entreprise, aux salariés, champ d'application professionnel

#### Modalités d'application

- Exécution obligatoire et loyale, information des salariés, conflits de normes

#### Contrôle et contentieux

- Rôle de l'inspection du travail, contentieux sur la validité de l'accord, son interprétation ou le refus de l'appliquer

# Négocier et convaincre

## GESTION DU STRESS ET PRISE DE PAROLE : DÉVELOPPER SA FORCE DE CONVICTION - 2j



« Une formation très intéressante à la découverte de soi.  
La formatrice est bienveillante et pleine de punch. A renouveler avec grand plaisir ! » (Elue ESSEC)

### Objectifs

- Identifier ses points forts et renforcer sa confiance en soi
- Travailler sa capacité d'écoute pour mieux négocier
- Acquérir un langage corporel cohérent pour bien faire passer ses messages auprès des autres représentants du personnel ou de la direction

### Participants

- Tous les acteurs de l'entreprise amenés à négocier et/ou à gérer des situations conflictuelles

### Intervenant

- Professeur d'art dramatique spécialisé dans le monde de l'entreprise

### Tarifs

En Inter : 790€/pers..... à Paris .....

En Intra : Sur demande.... dans votre entreprise.....  
ou notre salle à Paris .....

### Lieux

### Dates

| 21-22 fév. | 23-24 mai | 07-08 nov.

dates aux choix

A essayer !  
Etonnant !



En savoir plus ?  
Contactez-nous  
au  
01 45 20 02 20

### Mieux convaincre et gérer les conflits en développant sa maîtrise des émotions

- Développer sa conscience émotionnelle
- Distinguer émotion et émotivité
- Identifier et mieux accepter ses registres personnels
- Comprendre leurs potentiels de conviction

Essentiellement ludique et pratique !



*Pour tout renseignement  
contactez-nous  
au 01 45 20 02 20  
ou sur  
[www.ecoledesce.com](http://www.ecoledesce.com)*

# Bulletin de pré-inscription INTER

A retourner à L'école des CE - 53 boulevard Suchet – 75016 Paris • Tél : 01 45 20 02 20 • Fax : 01 84 10 57 07 • email : contact@ecoledesce.com

**CE, CSE ou CHSCT de l'entreprise :**

**Adresse :**

**NOM-Prénom du contact :**

**Fonction :**

**Téléphone :**

**Email :**

FORMATIONS CHOISIES	DATES	VILLE	NB DE PARTICIPANTS	NB DE JOURS	TARIF	MONTANT TOTAL
<b>Total</b>						

Règlement 100% à l'inscription -

Ci-joint un chèque à l'ordre de la société ARSYA CONSEIL-L'ECOLE DES CE

**DATE :**

**SIGNATURE :**

Ou demandez  
simplement votre  
devis au  
01 45 20 02 20  
ou sur  
[www.ecoledesce.com](http://www.ecoledesce.com)

# Demande de devis INTRA

A retourner à L'école des CE - 53 boulevard Suchet – 75016 Paris • Tél : 01 45 20 02 20 • Fax : 01 84 10 57 07 • email : contact@ecoledesce.com

**CE, CSE ou CHSCT de l'entreprise :**

**Adresse :**

**NOM-Prénom du contact :**

**Fonction :**

**Téléphone :**

**Email :**

FORMATIONS ou ATELIERS CHOISIS	NB DE PARTICIPANTS	LIEU DE FORMATION

Règlement 50% à l'inscription après acceptation du devis  
qui vous sera adressé dans les 48h de la réception de la demande

**DATE :**

**SIGNATURE :**

Ou demandez  
simplement votre  
devis au  
01 45 20 02 20  
ou sur  
[www.ecoledesce.com](http://www.ecoledesce.com)

# Conditions générales

## Article 1 : Objet

Le présent contrat a pour objet d'organiser les modalités et conditions générales de réalisation de prestations de services et vente par le prestataire, la société ARSYA CONSEIL sous la marque « L'ÉCOLE DES CE », au bénéfice du client.

Le présent contrat peut être complété par les conditions particulières, écrit par lequel les parties conviennent du détail et des conditions particulières de la prestation de services envisagée.

Les modalités figurant aux conditions particulières prévaudront sur les présentes conditions générales.

## Article 2 : Conditions d'inscription

Toute inscription à un stage doit être confirmée par écrit à l'aide d'un bulletin, dûment complété, ou d'un devis signé.

Prise en charge par un organisme extérieur :

Une convention de formation est adressée sur demande à l'employeur qui se fait rembourser par son OPCA.

## Article 3 : Tarifs

Stages interCE : Les prix sont indiqués sur les bulletins d'inscription et les devis.

Ils varient en fonction du type de la formation.

Stages intra-entreprise : le prix est indiqué au cas par cas.

## Article 4 : Modalités de paiement

Stages interCE :

Règlement à l'inscription.

Stages intra-entreprise :

Acompte à l'inscription : 50%

Le solde à réception de la facture.

Les chèques seront à libeller à l'ordre de la société ARSYA CONSEIL.

## Article 5 : Confirmation d'inscription et attestation de formation

8 jours avant le stage, une convocation est adressée au client. Sur cette convocation sont confirmés les horaires et le lieu de formation.

L'ÉCOLE DES CE se réserve le droit de modifier le lieu de la formation, en cas de force majeure. Une convocation rectificative sera alors adressée au client. A l'issue du stage, le formateur remettra une attestation de présence pour chacun des participants inscrits.

## Article 6 : Désistement-Absence

Toute demande d'annulation d'une inscription à l'initiative du stagiaire doit être notifiée par écrit, au moins 15 jours avant le début du stage.

Pour toute annulation effectuée moins de 15 jours avant le début du stage concerné, L'ÉCOLE DES CE retiendra un dédit de 50 % du montant total de la facture de prestation.

En cas d'absence d'un stagiaire, sans justificatif, L'ÉCOLE DES CE n'effectuera pas de remboursement client sauf dans le cas où le stagiaire est absent pour maladie ou pour tout cas de force majeure justifié.

Il en est de même en cas d'absence ou de départ d'un stagiaire au cours du stage.

## Article 7 : Annulation de stage-Report

L'ÉCOLE DES CE se réserve la possibilité d'annuler un stage en raison d'un effectif insuffisant. L'ÉCOLE DES CE se réserve la possibilité de reporter un stage à des dates ultérieures. Si aucune autre date ne convient au client, les frais d'inscription sont intégralement remboursés.

## Article 8 : Nature des obligations

Pour l'accomplissement des diligences et prestations prévues, le prestataire ainsi que ses intervenants s'engagent à donner leurs meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation, n'est de convention expresse, que pure obligation de moyens.

## Article 9 : Responsabilité et assurances

Le client convient que, quels que soient les fondements de sa réclamation, et la procédure suivie pour la mettre en oeuvre, la responsabilité éventuelle du Prestataire à raison de l'exécution des prestations prévues au présent contrat, sera limitée à un montant ne pouvant excéder la somme totale effectivement payée par le client, pour les services fournis par le prestataire.

L'école des CE est une marque déposée.

ARSYA CONSEIL - SARL au capital de 5 000 €

RCS Nanterre 499 017 358

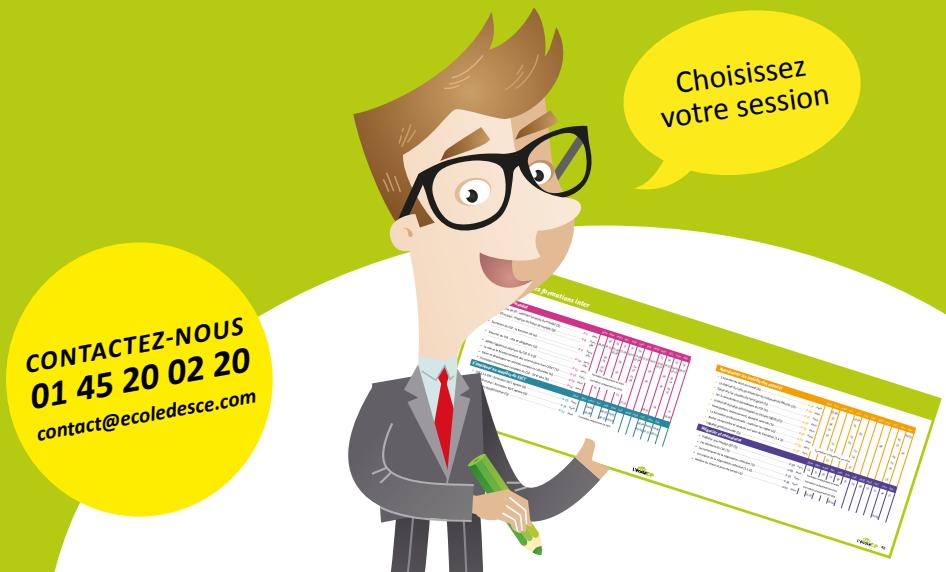
siège social : 21 rue de l'abreuvoir – 92100 Boulogne Billancourt



*Pour tout renseignement  
contactez-nous  
au 01 45 20 02 20  
ou sur  
[www.ecoledesce.com](http://www.ecoledesce.com)*

## Notes

# Calendrier 2019 des formations InterCSE\*



\*Pour les formations Intra :  
choix de dates en fonction  
de vos souhaits

# Calendrier des formations inter

## Exercer son mandat

			janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
• CSE moins de 50 : maîtriser les bases du mandat (1j)	P 7	Paris		20	22	11	27	19			11	16	27	16
• CSE 50 et plus : maîtriser les bases du mandat (2j)	P 8	Paris Lille	28-29	14-15	25-26 18-19	15-16	16-17	17-18 13-14	11-12	26-27	19-20 16-17		14-15 28-29 12-13	09-10
• Secrétaire du CSE : la fonction clé (1j)	P 9	Paris Lille		18 01		18		24 27		29		03	25 14	
• Trésorier du CSE : rôle et obligations (1j)	P 10	Paris Lille		19 04		19		25 28		30		04	26 15	
• Atelier règlement intérieur du CSE (1 à 2j)	P 11	Paris												
• Le rôle et le fonctionnement des commissions hors CSSCT (1j)	P 12	Paris												
• Gérer et développer les activités sociales et culturelles (1j)	P 13	Paris		01			28		17-21			18		12
• Formation économique complète du CSE - 50 et plus (5j)	P 14	Paris									09-13			02-06

## S'impliquer en matière de SSCT

			janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
• CSE 11 à 299 : formation SSCT agréée (3j)	P 15	Paris		04-06		08-10		03-05			02-04	07-09	18-20	
• CSE 300 et plus : formation SSCT agréée (5j)	P 16	Paris		04-08		08-12		03-07			02-06	07-11	18-22	
• Les risques psychosociaux (1j)	P 17	Paris												

<b>Représenter les intérêts des salariés</b>			janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
• L'essentiel du droit du travail (2j)	P 19	Paris		25-26			13-14							02-03
• La réforme du code du travail par les ordonnances Macron (1j)	P 20	Paris		12			21						05	
• Savoir lire les comptes de l'entreprise (1j)	P 21	Paris		28				20					15	
• Les 3 consultations périodiques du CSE (1j)	P 22	Paris		27			15				09			04
• La base de données économiques et sociales (BDES) (1j)	P 23	Paris		13			22						06	
• Participation, intéressement, épargne salariale (1j)	P 24	Paris			12			13					13	
• La formation professionnelle : maîtriser les règles (1j)	P 25	Paris			13			14					14	
• Atelier comprendre et analyser son plan de formation (1 à 2j)	P 26	Paris	Formation uniquement en intra											
• L'égalité professionnelle (1j)	P 27	Paris			11			12						12
<b>Négocier et convaincre</b>			janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
• Préparer son mandat CSE (1j)	P 29	Paris	14	11	21	17	20	21	10	28	12	17	04	11
• Les élections du CSE (1j)	P 30	Paris	Formation uniquement en intra											
• Les techniques de la négociation collective (1j)	P 31	Paris	Formation uniquement en intra											
• Les enjeux de la négociation collective (1 à 2j)	P 32	Paris	Formation uniquement en intra											
• Gestion du stress et prise de parole (2j)	P 33	Paris		21-22			23-24						07-08	



## L'école des CE : un organisme de qualité

Agréée par la DIRECCTE  
pour les formations CE, CHSCT et CSE  
et conforme aux nouvelles normes de qualité  
des organismes de formation (référencé Datadock)

Un projet ?  
Une question ?

Contactez-nous !  
01 45 20 02 20  
contact@ecoledesce.com



### L'école des CE, c'est aussi :

#### → L'assistance

- Permanence juridique
- Expertise libre (interventions ponctuelles)

#### → L'expertise comptable

- Orientations stratégiques
- Situation économique et financière
- Politique sociale, emploi, conditions de travail
- Missions économiques
- Négociations
- Comptes du CE

Avec

**L'expert des CE**  
Eclairer et conseiller les élus